

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Télédistribution

Condensé du compte rendu du Comité Syndical du 2 avril à Saint-Pol-sur-Mer

- Le Compte Administratif 2020 : Le résultat cumulé en 2020 est conforme à nos prévisions budgétaires. La baisse du coût à la prise à 95 € a permis, comme prévu, de baisser l'excédent cumulé des années antérieures. Nous constatons un déficit de la section de fonctionnement mais compte tenu de l'excédent cumulé, le résultat de la section de fonctionnement s'élève donc à 1 282 038,45 €. Quant à la section d'investissement, nous constatons également déficit mais compte tenu des reports et de l'excédent capitalisé, le résultat de la section d'investissement s'élève à 1 626 400,75 €. Le résultat total des deux sections est de 2 908 439,20 €. Avis favorable à l'unanimité.

- Le Compte de Gestion 2020 (document justifiant l'ensemble des opérations financières effectuées par la Trésorerie principale) laisse apparaître des résultats identiques au Compte Administratif 2020. De ce fait, le Compte de Gestion du Receveur a été voté à l'unanimité du Comité.

- Le Budget Primitif 2021 : Du fait de la baisse du coût à la prise de 147 € à 95 € par foyer, les recettes de fonctionnement sont de l'ordre de 2.3 millions €. Le résultat reporté à hauteur de 782 000 € et la baisse de la quote-part de DGL Networks permettent de prévoir toutes les dépenses liées au fonctionnement du SIVU (charges courantes, contrats des chaînes, entretien du réseau) et ainsi d'équilibrer le Budget Primitif à hauteur de 3.1 millions €. Concernant la section d'investissement, le résultat cumulé à hauteur de 1.9 millions € et l'amortissement du réseau à hauteur de 1 million € permettent de financer les travaux d'investissement (des boîtiers nouvelles générations, des nouveaux matériels pour les têtes de réseaux, l'entretien du réseau, ...) sans avoir recours à l'emprunt encore cette année. Mais attention, une recette importante de 1.7 millions € est attendue en milieu d'année (reversement CUD de la part des opérateurs). Cette année est essentielle pour assurer l'équilibre budgétaire de 2022. Le budget d'investissement est équilibré à 3.9 millions €. Soit un budget total investissement et fonctionnement à hauteur de 7 079 019 €. Avis favorable à l'unanimité du Comité.

- Une subvention sera versée à l'Association du Personnel Territorial de Saint Pol sur Mer pour le rattachement du personnel du SIVU. Le coût sera de 250 € pour l'année 2021. Avis favorable à l'unanimité du Comité.